



**AVIS PUBLIC**  
**Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Mont-Laurier**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et s'appliquant aux exercices financiers 2022, 2023 et 2024, tel que préparé par la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, a été déposé à mon bureau le 29 octobre 2021.

Ce rôle d'évaluation est actuellement disponible au Service des finances situé à l'hôtel de ville au 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelles. Celui-ci ainsi que la matrice graphique peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante [www.villemontlaurier.qc.ca](http://www.villemontlaurier.qc.ca).

Toute demande de révision à l'égard de ce rôle doit obligatoirement être déposée ou envoyée par courrier recommandé, avant le 1<sup>er</sup> mai 2022, aux bureaux de la M.R.C. d'Antoine-Labelle sis au 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.

Sous peine d'être considérée comme n'avoir jamais été déposée, la demande de révision doit être faite sur la formule prescrite dument remplie et accompagnée de la somme requise, conformément au règlement numéro 431 de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 10<sup>e</sup> jour de novembre 2021.

Stéphanie Lelièvre, greffière